



*Par et pour les habitants responsables et actifs*

Woluwe le 22 avril 2015

**Monsieur Philippe Jacquemyns**  
*Echevin des travaux*

**De et à 1200 Woluwe-Saint Lambert**

**Concerne** : Éclairage public, voirie, devant l'immeuble avenue Henri Lafontaine, au n° 49

Monsieur l'Échevin,  
Cher Philippe,

Il y a quelques années, des travaux d'isolation furent effectués à la façade de l'immeuble 49 avenue Henri Lafontaine, propriété de la Scrl L'Habitation Moderne.

Le nouveau revêtement de façade ne permet plus actuellement de fixer les éléments d'éclairage public tel que réalisé à l'origine. Depuis ce jour, quelques lampes de faible intensité ont été fixées en bordure de façade par la société de logement et alimentées par les « communs » de l'immeuble, « communs » compris dans les charges locatives annuelles.

La conséquence est négative et double, à savoir : un éclairage « faible » ne permettant plus de garantir la sécurité voulue et la charge financière de cet éclairage dit public aux seuls locataires de l'immeuble.

Un programme de revalorisation de l'éclairage public a été réalisé dans ce quartier verdoyant, mais rien encore n'a été entrepris afin d'améliorer l'éclairage devant cet immeuble et surtout d'arrêter cette injustice financière imposée aux seuls locataires sociaux.

Nous nous permettons de t'interpeller, sachant combien le logement social ne t'est pas indifférent, et comptons sur ta bienveillance et tes services afin de résoudre rapidement ce problème d'éclairage public.

Nous profitons de l'occasion pour t'informer également que le trottoir devant l'immeuble est fortement abîmé et présente à plusieurs endroits des enfoncements présentant un danger pour les usagers de celui-ci. Nous avons par le passé déjà interpellé à de nombreuses reprises la société L'Habitation Moderne ; celle-ci à ce jour n'a pas encore réagi, s'interrogeant sur sa responsabilité.

Aux noms des locataires, de notre association, nous te remercions par avance de ton écoute et de ta bienveillance et nous te prions de croire, Monsieur l'Échevin, Cher Philippe, en notre parfaite considération.

Patrick ALLAER,  
Administrateur délégué